

» rière; vous devez l'apercevoir en ce moment. Allez relever la
» sentinelle fixe. »

A la sentinelle n° 2 et n° 3, des ordres analogues sont donnés, avec les modifications résultant de ce que leurs positions sont différentes.

Le lendemain matin, 16 août, le lieutenant René adresse le rapport suivant sur les événements de la nuit.

N° 4 (1). 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 1^{er} BATAILLON.

Expédié le 16 août à 4 (quatre) heures matin.

Arrivé le :

Lieu de départ : A environ 500 mètres nord-est du bois d'*Andilly*, sur le chemin qui va de ce bois à *Manoncourt-en-Woèvre*.

Le lieutenant René, de la 1^{re} compagnie, commandant le petit poste n° 4, à la *Mare*, au capitaine commandant la grand'garde n° 1, au bois d'*Andilly*.

COMPTE RENDU DES ÉVÉNEMENTS DE LA NUIT (2).

Patrouilles envoyées : D'heure en heure, fouiller les couverts du *Terrouin*, remonter le ruisseau, et fouiller le moulin de *Manoncourt* et le terrain à l'ouest du chemin de *Manoncourt-en-Woèvre* à *Avrainville*.

Renseignements recueillis : Vers 3 h. 30 matin, quatre cavaliers ennemis ont été vus sur le chemin de *Manoncourt-en-Woèvre* à *Avrainville*; ils paraissaient se diriger sur cette dernière localité. Ce renseignement a été donné au peloton de cavalerie qui vient de passer; il a été également transmis au poste de la ferme *Boyer*.

Nous entendons en ce moment (3 h. 50) des aboiements prolongés de chiens dans la direction de *Manoncourt-en-Woèvre*.

Divers : Les hommes du poste ne sont pas fatigués; l'état sanitaire est excellent.

Lieutenant RENÉ.

(1) Nous supposons que le chef de poste a envoyé deux avis après son rapport d'installation.

(2) Il n'est pas nécessaire de répéter les renseignements donnés dans le rapport d'installation.

PROBLÈME N° 10

Thème et situation.

Les mêmes qu'au précédent problème.

L'arrivée sur les emplacements a toujours lieu pendant le jour, mais elle se fait sous la protection des reconnaissances de cavalerie, ainsi que des vedettes, lesquelles occupent la ligne générale *Avrainville*—*Manoncourt-en-Woèvre*—*Minorville*.

Conception.

Jusqu'à la tombée de la nuit, il n'est pas nécessaire de prendre le service régulier; les grand'gardes se portent en formation de marche sur les emplacements qu'elles doivent occuper et restent groupées. Les commandants des grand'gardes reconnaissent la place que les petits postes et les sentinelles devront prendre à la chute du jour, de façon que non seulement les chefs de poste soient orientés, mais que les sentinelles et les chefs de patrouille le soient également et voient le terrain.

Cette reconnaissance terminée, le commandant de la cavalerie, ne laissant en place que ses vedettes, se retire avec son gros, soit sur la réserve des avant-postes, soit plus en arrière, pour se reposer jusqu'au jour.

Une heure avant la tombée de la nuit, les petits postes partent de la grand'garde et se dirigent sur leurs emplacements. La reconnaissance du terrain ayant été faite, les ordres donnés avant

le départ, les hommes répartis en groupes de sentinelles et patrouilles, le service peut fonctionner dès que le poste est arrivé sur son emplacement.

Lorsque les sentinelles et petits postes sont placés, les vedettes rejoignent à leur tour le gros de leur escadron.

Nous n'entrerons pas dans le détail des ordres à donner : ils sont à peu près les mêmes que dans le problème précédent, sauf la modification suivante : pour se diriger sur leurs emplacements, les petits postes sortent du bois d'*Andilly* au lieu de partir du cimetière d'*Andilly*.

PROBLÈME N° 11

Thème et situation.

Les mêmes qu'au problème n° 9, mais la troupe arrive en position vers 7 heures du soir.

Conception.

L'ennemi étant à proximité, les ordres donnés par les commandants de l'avant-garde et du secteur sud des avant-postes à *Andilly* sont les mêmes ; ils ne sont modifiés par le commandant de la grand'garde qu'en raison de l'arrivée tardive.

La reconnaissance du terrain ne peut se faire, le placement des sentinelles est très difficile, l'envoi de patrouilles dans un terrain inconnu et non vu peut occasionner des fatigues exceptionnelles, peu en rapport avec les renseignements recueillis ; les patrouilles peuvent même s'égarer.

Néanmoins, les éléments doivent toujours être échelonnés dans le sens de la profondeur, en vue du combat et en raison de la proximité de l'ennemi ; mais, au lieu de couvrir toute la zone par des sentinelles et des patrouilles, on se bornera à placer les premières sur les chemins et à envoyer les secondes en avant, le long des routes, pour éviter qu'elles se perdent. Au besoin, elles occuperont les voies de communication pendant un certain temps, et ne rentreront que lorsqu'elles seront remplacées par une autre patrouille, laquelle s'installera à son tour en poste détaché.

Exécution.

Le lieutenant René, commandant le petit poste n° 1 au cimetière d'Andilly, donne les mêmes ordres que dans le problème n° 9 concernant les malades, les cuisiniers, les hommes à emmener de la grand'garde, à laisser à la grand'garde.

ORDRE DONNÉ AU CAPORAL GASTON :

« La section a pour mission de s'installer en petit poste vers
» une mare située à 500 mètres au delà de ce bois (d'Andilly),
» sur un chemin qui traverse ce bois et qui s'embranché à gauche,
» à 250 mètres d'ici.

» Couvrez avec huit hommes la marche de la section, et fouillez
» en passant le bois que je viens de vous indiquer.

» Vous irez jusqu'à un ruisseau que vous trouverez à 1500 mètres
» au delà du bois, en suivant le chemin.

» Arrivé au ruisseau, vous vous installerez en poste détaché,
» pour protéger l'installation du poste et pour garder le chemin.

» Vous ferez fouiller le moulin de *Manoncourt* qui se trouve à
» 400 mètres à gauche de l'extrémité du chemin où vous devez
» vous installer et vous vous assurerez qu'un poste est établi (1)
» au pont du ruisseau qui est un peu plus loin que le moulin de
» *Manoncourt* et sur le même chemin.

» Vous reconnaîtrez également un gué qui se trouve à environ
» 600 mètres en aval du moulin de *Manoncourt*.

» Je vous ferai relever par un autre poste dans deux heures.

» Mots : *Berthier, Bordeaux.*

» *Signaux* : Celui qui arrête frappera trois fois sur la cartou-
» chière, celui qui est arrêté répondra par trois coups sur le bois
» du fusil. »

Les ordres donnés au sergent Paul sont les mêmes qu'au problème n° 9 (2).

Arrivé à l'emplacement provisoire, le lieutenant commandant le

(1) Le petit poste n° 2 a dû envoyer un poste à ce point.

(2) Le chef de poste se tient en avant pour reconnaître le terrain ; s'il faisait complètement nuit, il marcherait avec la section.

poste envoie un groupe de sentinelles à environ 200 mètres en avant, à l'embranchement du chemin qui va à la ferme *Boyer* et il place une sentinelle devant les armes.

Pour les ordres, voir ceux indiqués au problème n° 9.

Les relations sont établies avec le poste de la ferme *Boyer* qui se trouve facilement.

Deux heures après l'arrivée, le lieutenant envoie une patrouille de six hommes remplacer la première.

Il donne les ordres suivants au caporal André, qui la commande :

« Avec six hommes, allez relever le poste du caporal Gaston que
» vous trouverez à un kilomètre d'ici, en suivant tout droit le
» chemin sur lequel nous sommes. Vous observerez la même con-
» signe que lui, c'est-à-dire que vous fouillerez les couverts du
» ruisseau.

» Mots : *Berthier, Bordeaux.*

» *Signaux* : Celui qui arrête frappera trois fois sur sa cartou-
» chière ; celui qui est arrêté répondra en frappant trois fois sur
» le bois du fusil. »

Les rapports sont fournis de la même façon.

En principe, la nuit, la position de combat du poste se trouve sur les chemins ou tout près, pour pouvoir agir par le feu ; en effet, il n'est pas très facile de s'aventurer dans un terrain qu'on ne connaît pas : il y a donc beaucoup de chance pour qu'une attaque dirigée contre un poste se fasse par les chemins.

PROBLÈME N° 12

ATTAQUE D'AVANT-POSTES

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895 : Titre IV, chap. IV, art. 37.
Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 37.

Thème.

Le même que celui du problème n° 9.

A 5 heures du soir, le chef du petit poste n° 1 de la grand'garde n° 2 entend, dans la direction du moulin de *Manoncourt*, des coups de feu précipités (feu à répétition). Il en conclut que la patrouille du caporal Jean, qui a pour mission de surveiller les bords du *Terrouin*, aperçoit l'ennemi en forces.

En conséquence, il fait prendre les armes à son poste et se porte sur la ligne des sentinelles, avec le sergent Lucien et la première patrouille à marcher, pour se rendre compte de la situation.

Quelques minutes après être arrivé près du groupe n° 3 (dans le champ d'avoine), il reçoit le renseignement suivant :

N° 1. 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 1^{er} BATAILLON.

Expédié à 5 h. 10 du soir.

Lieu de départ : Moulin de *Manoncourt*.

Le caporal Jean, chef de patrouille n° 4, au lieutenant commandant le petit poste n° 1.

ORDRE REÇU :

« Fouiller les couverts du ruisseau du *Terrouin* et le moulin de *Manoncourt*. »

EXÉCUTION :

En arrivant au moulin de *Manoncourt*, j'ai vu une compagnie ennemie traverser le ruisseau sur le pont situé au delà du moulin.

Cette compagnie se dirigeait sur le poste.

Les coups de feu que j'ai fait tirer du moulin de *Manoncourt* ont arrêté la marche de l'ennemi et l'ont obligé à fouiller les couverts du *Terrouin*.

Je me replie sur la sentinelle n° 1 en démasquant le front du petit poste.

Caporal JEAN.

ORDRES DONNÉS PAR LE LIEUTENANT CHEF DE POSTE
AU SERGENT LUCIEN :

« Retournez au poste et envoyez immédiatement communiquer
» au poste de la ferme *Boyer*, au petit poste n° 2 et à la grand-
» garde, par les hommes qui ont reconnu ces différentes fractions,
» le renseignement suivant : *Une compagnie ennemie débouche*
» *du pont du Terrouin sur la route de Manoncourt-en-Woèvre.*
» *Cette compagnie se dirige sur le poste n° 1.*
» Communiquez également ce renseignement au poste. Je reste
» ici pour observer les mouvements de l'ennemi. »

La compagnie ennemie, que les coups de feu tirés du moulin de *Manoncourt* ont rendue circonspecte, s'avance dans la direction du poste couverte par ses éclaireurs.

A environ 400 mètres, les groupes de sentinelles 2 et 3, qui aperçoivent très distinctement la pointe, font feu sur elle, puis ils se replient en démasquant le petit poste : le groupe n° 2 à droite du poste, le groupe n° 3 en suivant le champ d'avoine à gauche.

Prévenu de l'arrivée de l'ennemi par le groupe n° 2 et la patrouille, le groupe n° 1 se replie également à droite du poste.

Le lieutenant commandant le poste rentre avec la patrouille et donne l'ordre suivant à la section rassemblée :

« L'arme à la main.
» En avant.
» Par groupes, derrière le petit rideau qui est à la droite du
» chemin. »

La section ouvre le feu.

Le poste spécial établi à la ferme *Boyer*, qui voit très distincte-

ment l'ennemi, exécute des feux d'enfilade sur le flanc gauche de celui-ci.

Le lieutenant, apercevant dans le fond de la vallée d'autres troupes ennemies s'avancant dans la direction du poste, envoie le renseignement suivant au commandant de la grand'garde :

« La compagnie ennemie qui se déploie devant nous me paraît
» être l'avant-garde d'un bataillon.
» J'aperçois dans le fond de la vallée quatre officiers à cheval,
» et, de temps à autre, suivant le terrain, des troupes à pied.
» Je me replie sur la lisière est du bois d'*Andilly*. »

Le poste étant menacé, le lieutenant donne l'ordre verbal ci-dessous à la 1^{re} demi-section :

« En retraite sur le grand arbre blanc que vous voyez là-bas
» au milieu du bois.
» Suivez le cheminement que nous avons reconnu (en arrivant
» ici).
» Vous vous placerez à la lisière du bois, dans le rentrant, de
» manière à protéger le flanc droit de la grand'garde, et en laissant à votre gauche de la place pour la 2^e demi-section.
» Je reste avec la 2^e demi-section. »

Dès que la 1^{re} demi-section est placée, le lieutenant donne l'ordre suivant à la 2^e demi-section :

« En retraite sur le grand arbre blanc que vous voyez là-bas
» au milieu du bois, en suivant le mouvement de terrain que
» nous avons reconnu (en arrivant ici).
» Vous vous placerez à gauche de la 1^{re} demi-section.
» Je marche avec vous. »

Lorsque la section est placée à la lisière est du bois d'*Andilly*, elle ne peut plus agir isolément; elle fait partie d'un tout, elle est encadrée et doit se conformer aux ordres du commandant de la compagnie.

Le combat est engagé sur le front.

Rôle du petit poste n° 2 établi sur le Terrouin.

Dès que les coups de feu se sont fait entendre, le chef de poste a fait prendre les armes à son poste et a attendu des renseignements plus complets pour donner des ordres.

Lorsque le renseignement lui est apporté du petit poste n° 1, il examine la situation : son poste n'est pas directement attaqué, mais la solidarité lui commande d'agir.

Du fond de la vallée, il ne voit rien. Pour agir, il lui faut se porter sur la croupe qui est au sud du *Terrouin*. D'autre part, il ne doit pas abandonner le ruisseau. Il décide donc de porter trois escouades sur le plateau et de laisser une escouade au bord du ruisseau.

Il rend compte au commandant de la grand'garde des dispositions prises.

Les trois escouades étant placées, le feu est ouvert dès qu'il peut être efficace.

Rôle du poste spécial de la ferme Boyer.

Lorsque le petit poste n° 1 s'est replié sur la grand'garde, le poste établi à la ferme *Boyer*, menacé d'être enveloppé sur sa gauche, s'est porté sur la lisière du bois d'*Andilly* entre les deux grand'gardes.

Rôle de la grand'garde n° 2.

Au reçu du premier renseignement, le commandant de la grand'garde n° 2 fait prévenir le commandant de la grand'garde n° 1, le commandant de la réserve d'avant-postes et le commandant de la grand'garde n° 1 au nord du *Terrouin*.

En même temps, il fait prendre les armes au 2^e peloton.

Il communique les renseignements qu'il vient de recevoir et donne l'ordre d'occuper la lisière du bois, emplacement de combat de la compagnie.

La vigie reste dans l'arbre pour continuer à renseigner le capitaine sur les mouvements de l'ennemi.

Rôle de la grand'garde n° 1.

Dans le secteur de la grand'garde n° 1, l'ennemi n'ayant pas paru, les petits postes restent d'abord sur leurs emplacements. Lorsque l'engagement devient général, ils se replient sur la grand'garde pour former la ligne de bataille et mener le combat, ou bien ils restent en place, en attendant des ordres, suivant les circonstances.

Rôle de la réserve d'avant-postes.

Aussitôt que des coups de feu nourris se sont fait entendre, la réserve a pris les armes.

Lorsque le chef de bataillon commandant le secteur sud est au courant de la situation, il envoie un cavalier au commandant de l'avant-garde (1) lui porter les renseignements qu'il a reçus, et il donne l'ordre au capitaine commandant la 3^e compagnie de conduire le reste du bataillon au sud du bois d'*Andilly*, en laissant un peloton pour garder le village.

Il se porte sur la ligne de feu pour se mettre au courant de la situation, de façon à intervenir, le cas échéant.

(1) Le chef de bataillon ne commande que le secteur sud ; comme il y avait deux bataillons à l'avant-garde, il fait prévenir son chef direct, qui est le commandant de l'avant-garde.